

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 3 janvier 1956)

Des subventions ont été allouées aux cantons suivants:

1. Grisons: Pour des travaux de protection contre les avalanches et pour un boisement au lieu dit «Sassella», commune de Susch.
 2. Tessin: Pour des travaux de boisement et de protection contre les avalanches au lieu dit «Calcestri», commune de Quinto.
 3. Vaud: Pour des remaniements parcellaires de forêts dans les communes de Champvent, Essert, Villars, Montagny, Valeyres et Orges.
-

(Du 6 janvier 1956)

Le Conseil fédéral a constaté que le referendum contre l'arrêté fédéral du 30 septembre 1955 instituant des mesures pour encourager l'économie du canton des Grisons, au moyen d'une aide à la société anonyme pour la saccharification du bois a abouti, attendu que sur 45 816 signatures déposées en temps utile, 45 660 ont été déclarées valables.

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission donnée par M. Auguste Bouvier, directeur de la bibliothèque publique et universitaire, à Genève, de ses fonctions de représentant de la Confédération au conseil de fondation de la bibliothèque pour tous. M. Gaston Clottu, conseiller national, chef du département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, à Saint-Blaise, a été appelé à lui succéder pour le reste de la période administrative courante.

M. Adolphe Grædel, à Berne, a été nommé membre de la commission de la bibliothèque nationale pour le reste de la période administrative courante, en remplacement de M. Henri Perret, conseiller national, décédé.

(Du 9 janvier 1956)

Une subvention a été allouée au canton de Genève pour la correction du «Nant d'Avril» sur le territoire des communes de Satigny et de Meyrin.

(Du 10 janvier 1956)

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission donnée par MM. Paul Gysler, conseiller national, à Zurich, Jakob Haas, à Zurich, Edoardo Zeli, à Bellinzone, Camille Brandt, à Neuchâtel, W. Biber, à Zurich, Albert Keller, à Reute, et Albert Picot, à Genève, de leurs fonctions de membres de la commission fédérale de l'assurance-vieillesse et survivants.

Cette commission a été constituée comme il suit pour la période administrative de 1956 à 1959:

Président: M. Arnold Saxer, directeur de l'office fédéral des assurances sociales, à Berne.

Membres:

I. Représentants des employeurs: MM. Renaud Barde, secrétaire général de la fédération romande des syndicats patronaux, à Genève; André Borel, sous-directeur de l'union suisse des paysans, à Brougg; Jacques-A. Darier, banquier, à Genève; Leonhard Derron, directeur de l'union centrale des associations patronales suisses, à Zurich; Manfred Fink, secrétaire de l'union suisse des arts et métiers, à Berne; Hans Herold, secrétaire du comité directeur de l'union suisse du commerce et de l'industrie, à Zurich.

II. Représentants des employés et ouvriers: MM. Emanuel Bangerter, de l'association suisse des syndicats évangéliques, à Saint-Gall; Giacomo Bernasconi, secrétaire de l'union syndicale suisse, à Berne; Emile Giroud, conseiller national, de l'union syndicale suisse, à Berne; Pierre Narbel, de l'union suisse des syndicats autonomes, à Lausanne; Josef Scherrer, de l'union ouvrière chrétienne sociale suisse, à Saint-Gall; Philippe Schmid-Ruedin, conseiller national, de la fédération des sociétés suisses d'employés, à Zurich; Domenico Visani, de l'union syndicale suisse, à Lugano.

III. Représentants des établissements d'assurances: MM. Marc Haldy, secrétaire général de «La Suisse», à Lausanne; Emile Marchand, professeur, directeur général de la société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, à Zurich; Alfred Piguët, directeur, à Lausanne; Karl Renold, conseiller national, directeur de l'office des assurances du canton d'Argovie, à Aarau.

IV. Représentants des cantons: MM. Hermann Amrhein, conseiller d'Etat, à Engelberg; Georg Enderle, conseiller municipal, à Saint-Gall; Brenno Galli, conseiller d'Etat, à Bellinzone; Marcel Gard, conseiller d'Etat, à Sion; Hans-Peter Tschudi, professeur, conseiller d'Etat, à Bâle.

V. Représentants des assurés: MM. Carl Beck, conseiller national, à Sursee; Hermann Egli, de la fédération des médecins suisses, à Berne; Lucien Genoud, de la fédération genevoise des syndicats chrétiens et corpo-

ratifs, à Genève; Christian Meier, conseiller national, secrétaire ouvrier, à Netstal; Willy Salzman, de l'union Helvetia, à Lausanne; Eugen Tanner, ancien conseiller d'Etat, à Hérिसau.

VI. Représentantes des associations féminines: M^{me} Yvonne Darbre, de la ligue suisse des femmes catholiques, à Lausanne; M^{lle} Elisabeth Nägeli, à Winterthour, et M^{me} Margherita Schwarz-Gagg, à Berne, toutes deux de l'alliance nationale des sociétés féminines suisses.

VII. Représentants de la Confédération: MM. Peter Binswanger, à Winterthour; Robert Bratschi, conseiller national, à Berne; Paul de Courten, ancien conseiller national, à Monthey; Albert Lardelli, député au Conseil des Etats, à Coire; Hans Reutlinger, conseiller d'Etat, à Frauenfeld; Walter Saxer, professeur à l'école polytechnique fédérale, à Zurich; Kurt Schoch, député au Conseil des Etats, à Schleithem; Hans-P. Zschokke, directeur, vice-président de la commission des suisses à l'étranger de la nouvelle société helvétique, à Bâle.

VIII. Représentants de l'armée: MM. Adolf Bodmer, conseiller d'Etat, de la conférence des directeurs militaires cantonaux, à Trogen; Gottfried Bütikofer, de la société suisse des officiers, à Baden; Rudolf Graf, de la société suisse des sous-officiers, à Bienne.

Ont été promus I^{ers} chefs de section à la direction générale des postes, télégraphes et téléphones, les II^{es} chefs de section ci-après:

Au secrétariat général (section du matériel): M. Carl Hæberli, de Münchenbuchsee; à la division des postes (section du contrôle technique des services des automobiles): M. Fritz Baumann, d'Oberdiessbach; à la division des télégraphes et des téléphones (section des ateliers et des transports du service des matériaux de construction et des ateliers): M. Arthur Bratschi, de Boujean; à la division des télégraphes et des téléphones (section de l'administration des entrepôts du service des matériaux de construction et des ateliers); M. Auguste Sterchi, d'Unterseen; au secrétariat général (section de l'information); M. Joseph Diener, de Fischenthal, et à la division des postes (section de l'organisation des offices de chèques et de l'exploitation du service des chèques postaux): M. André Robert, des Ponts-de-Martel.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Ralph-Ronald Moor, nommé consul honoraire de Finlande à Genève.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1956
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	02
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.01.1956
Date	
Data	
Seite	25-27
Page	
Pagina	
Ref. No	10 094 137

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.